

Réf: Dossier N° : 57333

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AGRI.INVEST COTE D'IVOIRE » en abrégé «A.I.C.I »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY LOT 1725 SICOGI EST, NON LOIN DU COLLEGE MODERNE PASCAL, 25 BP 1563 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRI.INVEST COTE D'IVOIRE » en abrégé «A.I.C.I ».

Objet: achat et vente de produits agricoles, import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY LOT 1725 SICOGI EST, NON LOIN DU COLLEGE MODERNE PASCAL, 25 BP 1563 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur GUESSAN BI ANGE FABRICE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30972 du 28/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27770 du 28/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

